

LE BUDGET DE LA COMMUNE VOTE LE 25 FEVRIER 2014

Le 25 février 2014, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2013 ainsi que le budget primitif de la Commune pour l'année 2014.

Le compte administratif 2013

Début 2013, le budget primitif avait été adopté pour les montants de :

- 1 356 553,15 € en section de fonctionnement,
- 632 746,15 € en section d'investissement.

L'arrêt des comptes pour l'année 2013 fait apparaître un résultat positif de :

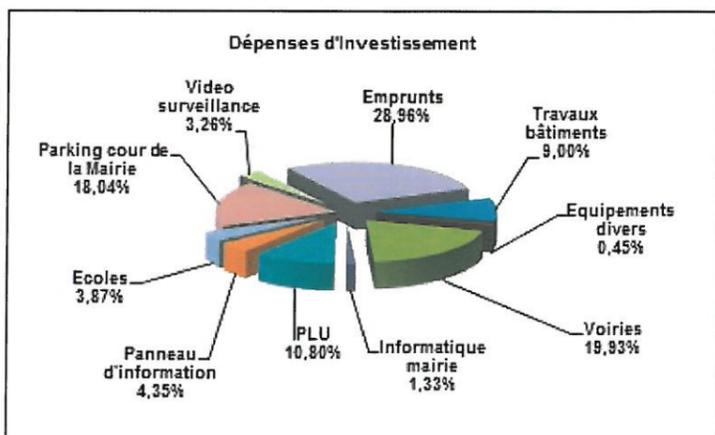
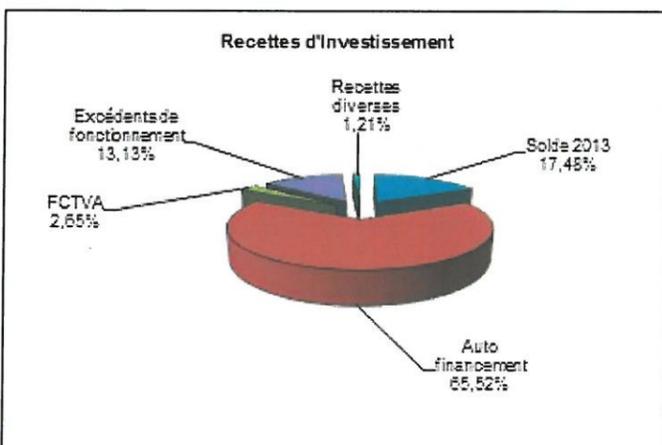
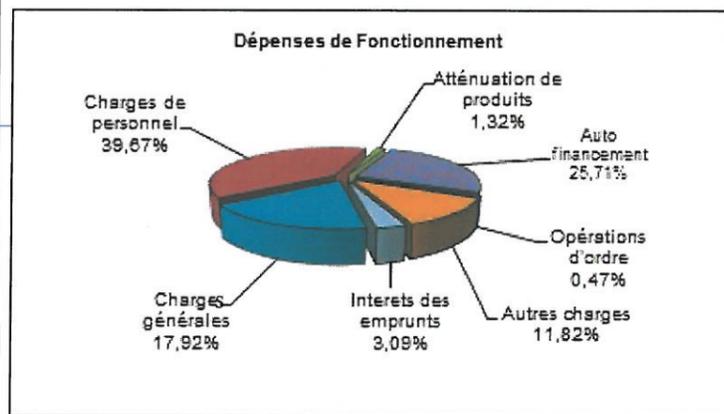
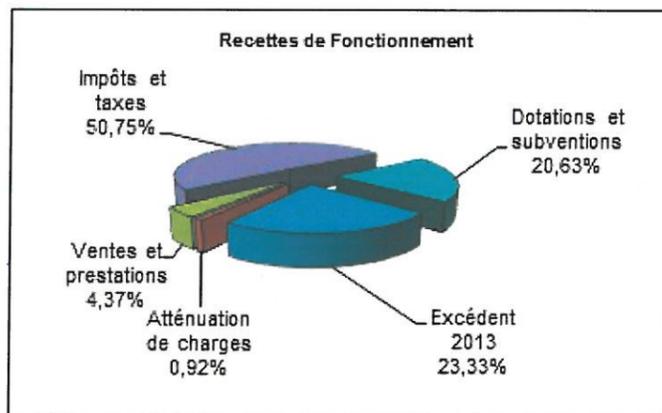
- 399 247,61 € pour la section fonctionnement,
- 93 346,15 € pour la section investissement.

Le budget primitif 2014

En section fonctionnement : 1 332 330,00 € en dépenses pour 1 429 248,53 € en recettes.

En section investissement : 442 814,00 € en dépenses pour 563 891,00 € en recettes.

REPARTITION DU BUDGET PRIMITIF 2014



Le Mot du Maire



« Notre nouvelle équipe repartie pour 6 ans est déjà au travail.

Nous avons de nombreux projets :

- les rythmes scolaires. A ce jour ce dossier est bien avancé. Une information précise sera diffusée prochainement aux parents d'élèves.
- Le parking de la mairie est en cours de réflexion. Nous prendrons conseil auprès de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure pour les points techniques et financiers.
- Le restaurant scolaire : une pré-étude financière est en cours d'élaboration, afin de déposer nos dossiers de demandes de subvention aux différents organismes.

Bien entendu, nous continuons l'entretien courant des bâtiments communaux et le fleurissement de la commune.

Les commandes sont passées pour :

- 1) Le panneau d'information sera mis en place au carrefour du bouchon d'ici quelques semaines.
- 2) Le préau sera installé fin juillet dans la cour de l'école maternelle en accord avec les enseignantes et les parents d'élèves.

Quant à la liaison autoroutière A28/A13, des réunions de concertation auront lieu dans différentes communes. Le 24 juin prochain, à 19h30, une réunion est organisée à Val de Reuil, à l'auditorium de l'école de musique, 5 Voie de la Palestre. Cette réunion est ouverte à tous.

Nous resterons vigilants aux propositions faites par l'Etat pour obtenir le maximum de renseignements des services concernés et vous les transmettrons.

Très chaleureusement à vous, »

Alain LEMARCHAND

DATES A RETENIR :

5 juin 2014

Voyage des Anciens

À Fécamp

Départ à 8 h

14 Juin 2014 :

Kermesse des Ecoles

Vide grenier ASLI

Feux de la Saint Jean

De 10 h à 22 h

15 juin 2014 :

Vide Grenier

De 7 h à 18 h



DONS DU SANG :

16 juillet 2014

17 septembre 2014

12 novembre 2014

Les 4 et 5 octobre 2014 :

LOTO des Anciens



FETE DE LA COMMUNE

Comme les Incarvillais en ont l'habitude, notre grande fête de la commune se déroulera le week-end des 14 et 15 juin prochain.

- Le samedi, de 10h à 22h, seront au programme : un vide grenier parc de la mairie, la kermesse des écoles, un repas champêtre, des animations, des spectacles et un feu d'artifice tiré à 23h pour clôturer la journée.

- Le dimanche, la journée sera consacrée à un vide-grenier parc de la mairie de 7h à 18h.

Renseignements : contacter l'AS.L.I. au 06 70 82 37 31



FETE DE LA MUSIQUE



Tout comme l'an dernier, l'établissement « Le Bouchon » organisera la fête de la musique pour le plus grand plaisir de tous. Cette manifestation se déroulera le samedi 21 juin 2014 à partir de 18h. De nombreuses animations seront proposées (chorale d'Incarville, groupe de Rock, élèves de l'école de musique... Afin de satisfaire au mieux tous les mélomanes qui souhaiteraient dîner dans une ambiance harmonieuse, il est conseillé de prendre contact sans plus tarder auprès de Monsieur Benoît Clément, propriétaire de la brasserie « Le Bouchon », 2 Rue de Saint Cyr à Incarville : 02 32 40 21 57 afin d'effectuer vos réservations.

70 ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE LA FRANCE



INCARVILLE 1944—2014

70 ème Anniversaire de la libération de la France

Week-end des 6 et 7 septembre 2014

Parc de la Mairie

Grand rassemblement de véhicules militaires alliés de la seconde guerre mondiale et reconstitution d'un camp de la libération.

Pour mémoire, le 6 juin 1944, les troupes alliées (Royaume-Uni, États-Unis et Canada) lancent une offensive amphibie sur la région de Caen, en Normandie. Cette opération d'envergure est connue sous le nom d'Operation Overlord et la date sous le nom de D-day (Jour J). L'objectif est de réussir à percer les lignes allemandes et de pénétrer sur le territoire français. L'opération est un succès, malgré une défense acharnée, surtout dans le secteur d'Omaha Beach. Le prix de la réussite des Alliés ne fut pas négligeable : des milliers de pertes, souvent de jeunes soldats inexpérimentés qui portaient au combat pour la première fois.

LA GALETTE DES ROIS DU 3ème AGE



Le Club du 3ème Age d'Incarville a organisé le 22 janvier 2014 sa galette des Rois avec 110 personnes. Chouquettes et bouchées de chocolat furent un pur délice. Nos anciens sont en attente d'un tour de chant de Rosy Kikour brillante artiste qui a interprété les chansons de la môme Piaf pendant une heure. Ce divertissement de qualité s'est suivi de la dégustation de la galette des rois et de l'élection des « supers roi et reine ». Pour clore ce moment de joie qui fut un grand succès, une fleur fut distribuée à chaque participant. Cet après-midi restera gravé à tout jamais dans les mémoires et aura oh combien réchauffé le cœur de nos anciens.

Serge Marie

157 CONVIVES POUR LE REPAS DES ANCIENS



« Le repas des anciens est un évènement que les invités, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, ne manqueraient pour aucun prix. Jeudi 1er mai, la salle des fêtes affichait complet pour cette journée de convivialité et de bonne humeur.

Après la présentation des nouveaux conseillers municipaux, dans son allocution, Monsieur le Maire, Alain Lemarchand, a regretté l'absence d'Eric Patard pour cause de maladie, et de tous les anciens qui nous ont quitté durant cette dernière année. Après un excellent repas préparé par le traiteur « La Gastronomie à votre domicile » de Connelles, l'après-midi s'est achevé sur quelques airs de chanson d'autrefois et sur la musique que Patrick Maugars nous avait gentiment choisie afin de faire danser quelques adeptes.

Madame Julia Desnoës et Monsieur Pierre Dugard, les doyens de la commune, ont reçu des fleurs et un cadeau. »

Armelle Lefebvre

CEREMONIE DU 8 MAI 1945



Ce 8 Mai, la France commémore le 69ème anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Nous nous sommes rassemblés pour commémorer, comme tous les ans, l'anniversaire de la victoire des Alliés et rendre hommage aux victimes de ces terribles années de guerre, l'une des plus meurtrières de l'histoire de l'humanité. Un grand merci aux Elus, aux personnes présentes et aux enfants des écoles qui se sont déplacés au monument aux morts pour cette cérémonie. Monsieur le Maire, Alain Lemarchand, fit lecture de la lettre de Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense délégué aux anciens combattants.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire a convié tout le monde au pot de l'amitié.

Armelle Lefebvre

500 Visiteurs pour « Arts Expo » !



La 5ème édition de l'exposition « arts Expo », organisée depuis 2010 à l'initiative de Robert Casier et de la municipalité, fut un succès avec plus de 500 visiteurs, contre un peu plus de 200 l'an dernier, sur les 2 jours d'exposition tenus à la salle des fêtes au lieu de « La Grange » précédemment. Un déménagement qui a permis d'accueillir près de 30 exposants, dont une douzaine d'Incarvillais dans les domaines les plus divers de la sculpture à

la peinture en passant par la confection de bijoux ou d'origamis.

Désormais, l'organisateur, qui remercie tous les bénévoles ayant œuvré pour la tenue de l'exposition, espère pouvoir faire encore mieux l'an prochain, avec un possible partenariat avec la Communauté d'Agglomération Seine-Eure à la clé !

Rendez-vous l'année prochaine !

Samuel Bouvet



APPLICATION DE LA REFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis Novembre 2013, la municipalité travaille sur le projet des rythmes scolaires en collaboration avec la C.A.S.E., les enseignantes, les parents d'élèves, et depuis mars 2014, avec Madame Marcelline Céré qui a coordonné l'élaboration du P.E.D.T. (Projet Educatif Territorial).

Les décisions adoptées sont les suivantes :

- Pause Méridienne de 12h00 à 13h30
- Activités périscolaires tous les lundis, mardis, jeudis, de 15h00 à 16h00
- Activités pédagogiques complémentaires (APC), tous les lundis de 15h00 à 16h00
- Mercredi matin, classe de 8h30 à 12h00

La mise en application des rythmes scolaires débutera à la rentrée 2014.

A ne pas oublier de rendre le dossier d'inscription aux activités périscolaires au plus tard le 6 juin 2014

Dominique Fourneaux

GARDERIE — AIDE AUX DEVOIRS

→ Début mars, la mairie a investi dans de nouveaux jeux et jouets et un tri a été fait parmi les jeux les plus anciens. Merci de demander à vos enfants d'en prendre soin.

→ Depuis le 24 mars 2014, une aide aux devoirs est proposée aux élèves tous les soirs de 16h30 à 17h. Elle est encadrée par une personne qualifiée et diplômée. Ce service a lieu dans la bibliothèque de l'école primaire et se fait par groupe de 12 élèves au maximum. Des bulletins d'inscription sont distribués aux parents d'élèves avant chaque période de vacances scolaires pour la rentrée suivante.

ECOLE MATERNELLE



Les élèves de l'école maternelle ont entamé leur dernière période qui sera, elle aussi, très riche. Les petites sections iront aux Ecuries de Bord pour les séances d'initiation au poney et les moyennes sections feront leur cycle de judo. Tous poursuivront les séances d'éveil musical en vue du spectacle qui aura lieu lors de la kermesse le 14 juin 2014.

Pour le voyage de fin d'année, les enfants iront visiter le zoo de Thoiry le mardi 3 juin 2014. L'année scolaire s'achèvera le vendredi 4 juillet. Nous souhaitons une bonne rentrée de CP aux 25 grands qui vont nous quitter, et pour les autres élèves, nous nous retrouverons début septembre avec de nouveaux horaires.

Julie Pelletier

ECOLE PRIMAIRE

Depuis les vacances de Pâques, l'école élémentaire compte 4 nouveaux élèves. Après s'être initiés au base-ball, tous les élèves de l'école vont pratiquer la gymnastique au gymnase Marchand de Louviers jusqu'à la fin du mois de juin.

Les élèves de CP et de CM2 sont allés à la Villa Calderon le 27 mai pour un stage de sculpture. Depuis quelques semaines, les CE1, CE2 et CM1 répètent des pièces de théâtre avec Joëlle. Ils iront présenter le fruit de leur travail au Moulin de Louviers le lundi 2 juin.

La sortie de fin d'année pour les CP et CM2 se déroulera aux écuries de Bord le 12 juin. Ils pourront s'initier à l'équitation. Les élèves de CE1, de CE2 et de CM1 visiteront l'abbaye de Jumièges et pratiqueront la calligraphie le 30 juin.

La kermesse des 2 écoles se déroulera le 14 juin dans la cour de l'école primaire élémentaire. Venez nombreux pour vous amuser.

Christelle Leullier



COLLECTE DU SANG INCARVILLAISE



La journée mondiale des donneurs de sang célèbre le don de sang bénévole, anonyme et volontaire. L'EFS organise des collectes de sang exceptionnelles en France métropolitaine et dans les DOM le 14 juin 2014.

Le don du sang permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Le don du sang permet de sauver des vies et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

Nous comptons sur votre démarche solidaire !

Les 16 juillet, 17 septembre et 12 novembre 2014 de 15h à 19h, salle des fêtes d'Incarville.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Afin de répondre aux normes de sécurité en vigueur, la bibliothèque ouverte en 2009 au 1er étage de « La Grange » sera fermée au public fin juin 2014. En effet, la municipalité, suite aux injonctions de la commission de sécurité est obligée de se débarrasser de tous les livres donnés généreusement par de nombreux Incarvillais. Ainsi, si vous êtes intéressés par certains volumes, vous pouvez venir les choisir sur place tous les mercredis de 16 h à 17 h 30.

Nicole Cornier



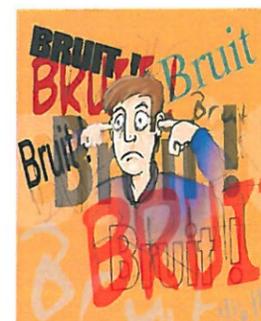
SECTION TENNIS DE TABLE

Notre section de tennis de table est au service des habitants d'Incarville tous les mardis à partir de 17h00 à la salle des fêtes.

Osez vous prendre au jeu... et n'hésitez pas à nous rendre visite.

Trois tables sont à votre disposition.

Renseignements en mairie ou chaque mardi soir auprès de Robert Casier aux heures des cours.



RESPECTER SES VOISINS, C'EST ENSOLEILLER SON QUOTIDIEN !

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, nettoyeur haute pression etc... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nous comptons sur votre aimable compréhension et vous invitons à respecter ces plages horaires pour le bien-être de chacun.